



Indice des prix à la consommation des ménages Baisse des prix de 0,7 % en juillet 2020 par rapport au mois de mars 2020 ; hausse de 0,1 % sur un an.

Entre mars et juillet 2020, les prix à la consommation des ménages baissent de 0,7 %, principalement sous l'effet de la chute des prix de l'énergie (− 6,8 %). Presque tous les prix des autres secteurs d'activité baissent, à l'exception des prix du tabac qui augmentent de 4,7 %. Sur un an, les prix progressent faiblement de 0,1 %.

Gilberte Gestel-Largen, Insee

Avertissement

La suspension des relevés et l'absence de produits ont empêché la publication de l'indice pour les mois d'avril à juin. En effet, la crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production de l'indice des prix à la consommation : les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus du 16 mars au 22 juin. En juin, certains points de vente étaient restés fermés et de nombreux produits n'étaient plus disponibles à l'achat.

En juillet, la quasi-totalité de l'activité économique a repris : seuls 0,9 % des prix relevés ont ainsi été indisponibles du fait de la crise sanitaire. Cependant, 23 % des prix des services des transports sont encore indisponibles en juillet ce qui empêche la publication de l'indice pour ce poste. Ces indisponibilités sont dues à une forte réduction du nombre de vols et à des reports de billets des mois précédents, sans variation des tarifs. Lorsqu'un produit est indisponible, son prix est imputé. L'imputation consiste à estimer le prix d'un produit et son évolution à partir des autres relevés du même type de produits ou de l'ensemble du panier.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus » et sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

L'indice des prix à la consommation des ménages en Martinique baisse de 0,7 % en juillet 2020, comparativement au mois de mars 2020. Mise à part le tabac (+ 4,7 %), les prix des autres secteurs baissent : énergie (− 6,8 %), alimentation et services (− 0,4 %) et produits manufacturés (− 0,1 %). Par rapport à juillet 2019, les prix à la consommation progressent de 0,1 %.

Les prix de l'alimentation diminuent de 0,4 % ces quatre derniers mois. La baisse des prix de l'alimentation hors produits frais (− 0,5 %) enrayer la hausse des prix de l'alimentation produits frais (+ 0,5 %). Comparativement à juillet 2019, les prix de l'alimentation progressent de 2,3 %, particulièrement à cause des produits frais.

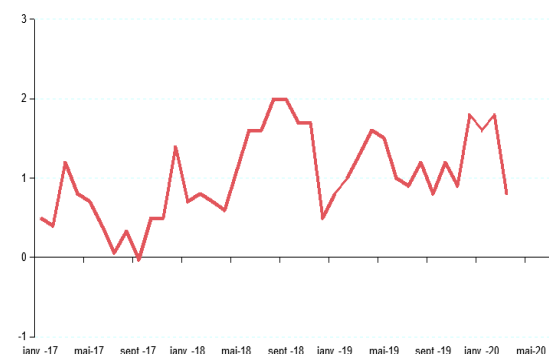
Le prix du tabac continue d'augmenter : + 4,7 % par rapport au mois de mars 2020 et + 8,3 % sur un an. Les hausses répétées des prix du tabac rentrent dans le cadre de la politique de santé publique de porter le prix d'un paquet de cigarettes à 10 € d'ici la fin de l'année.

Les prix des produits manufacturés baissent faiblement en juillet 2020 (− 0,1 %) comparativement au mois de mars 2020. La baisse des prix de l'habillement et chaussures (− 1,0 %) est masquée par la stabilité de prix

des produits de santé et la hausse des prix des autres produits manufacturés (+ 0,1 %). En glissement annuel, les prix des produits manufacturés diminuent de 0,7 %.

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en juillet 2020, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,1 % par rapport à juillet 2019

Note : les indices d'avril à juin 2020 n'ont pas été publiés à cause de la crise sanitaire de la Covid 19

Source : Insee, indice des prix à la consommation des ménages

2 Indice des prix à la consommation des ménages de Martinique – Juillet 2020

(en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2020	Indice pour le mois de			Variation (%) au cours		
		Juil 2019	Mar 2020	Juil 2020	du dernier mois	des 4 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	102,8	103,7	102,9	n.s.	-0,7	0,1
Alimentation	1 786	105,1	108,0	107,6	n.s.	-0,4	2,3
Produits frais	181	116,3	122,9	123,5	n.s.	0,5	6,2
Alimentation hors produits frais	1 605	103,5	105,9	105,4	n.s.	-0,5	1,9
Tabac	116	122,9	127,1	133,1	n.s.	4,7	8,3
Produits manufacturés	2 873	97,9	97,3	97,3	n.s.	-0,1	-0,7
Habillement et chaussures	483	95,2	93,5	92,6	n.s.	-1,0	-2,8
Produits de santé	464	90,3	88,3	88,2	n.s.	0,0	-2,2
Autres produits manufacturés	1 926	100,3	100,4	100,5	n.s.	0,1	0,3
Énergie	792	109,8	108,8	101,3	n.s.	-6,8	-7,7
dont Produits pétroliers	593	111,1	108,2	98,2	n.s.	-9,3	-11,6
Services	4 433	103,4	104,6	104,2	n.s.	-0,4	0,9
Loyers et services rattachés	905	102,4	102,8	102,8	n.s.	0,0	0,4
Service de santé	657	105,5	105,0	106,1	n.s.	1,0	0,5
Services de transports	163	102,6	101,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Services de communications	425	93,5	93,7	93,6	n.s.	-0,2	0,0
Autres services	2 283	105,3	107,9	107,1	n.s.	-0,7	1,7
Alimentation et tabac	1 902	106,2	109,1	109,0	n.s.	-0,1	2,7
Produits manufacturés et énergie	3 665	100,4	99,8	98,3	n.s.	-1,5	-2,1
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 390	98,5	98,2	98,3	n.s.	0,1	-0,2
Ensemble hors produits frais	9 825	102,5	103,3	102,5	n.s.	-0,8	0,0
Ensemble hors énergie	9 208	102,2	103,2	103,0	n.s.	-0,2	0,8
Ensemble hors tabac	9 884	102,6	103,4	102,6	n.s.	-0,8	0,0

n.s. : données non significatives, en raison de la crise sanitaire.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Juillet 2020

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	France
Ensemble	0,3	0,1	n.s.	-0,2	0,8
Alimentation	1,4	2,3	n.s.	0,9	1,1
Produits frais	5,8	6,2	n.s.	-5,7	2,2
Alimentation hors produits frais	0,8	1,9	n.s.	1,5	0,9
Tabac	9,0	8,3	n.s.	9,6	13,8
Produits manufacturés	0,6	-0,7	n.s.	0,2	1,8
Habillement et chaussures	2,3	-2,8	n.s.	2,0	10,1
Produits de santé	-1,9	-2,2	n.s.	-2,5	-1,9
Autres produits manufacturés	0,9	0,3	n.s.	0,2	1,1
Énergie	-6,9	-7,7	n.s.	-8,7	-7,4
dont Produits pétroliers	-11,1	-11,6	n.s.	-12,9	-12,8
Services	0,7	0,9	n.s.	0,0	0,9
Loyers et services rattachés	0,8	0,4	n.s.	0,9	0,2
Service de santé	0,5	0,5	n.s.	0,3	0,6
Services de transports	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-0,8
Services de communications	-0,3	0,0	n.s.	1,1	1,5
Autres services	1,9	1,7	n.s.	0,3	1,2
Alimentation et tabac	1,8	2,7	n.s.	1,7	2,5
Produits manufacturés et énergie	-0,7	-2,1	n.s.	-1,4	-0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,3	-0,2	n.s.	-0,2	0,5
Ensemble hors produits frais	0,3	0,0	n.s.	-0,1	0,7
Ensemble hors énergie	0,9	0,8	n.s.	0,4	1,5
Ensemble hors tabac	0,3	0,0	n.s.	-0,3	0,5

n.s. : données non significatives, en raison de la crise sanitaire.

Source : Insee, Indice des prix à la consommation des ménages.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Les prix de l'énergie reculent (- 6,8 %) par rapport au mois de mars 2020, entraînés par une forte baisse des prix des produits pétroliers (- 9,3 %). Cette baisse des prix s'explique par la faible consommation liée à la crise sanitaire. De plus, les capacités maximales de stockage sont saturées, alors que la production ne peut être arrêtée brutalement.

Par rapport à juillet 2019, les prix de l'énergie diminuent également fortement de 7,7 %. Les prix des services régressent de 0,4 % en juillet 2020 par rapport à mars 2020. Seuls les prix des services de santé augmentent légèrement (+ 1,0 %). Les prix des loyers et services rattachés demeurent stables, tandis que les prix des services de communication et des autres services baissent respectivement de 0,2 % et 0,7 %. Sur les douze derniers mois, les prix des services progressent de 0,9 %.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015.

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. Les pondérations de l'IPC sont issues de l'enquête budget des familles de 2011 pour les indices des prix des DOM. Les changements de pondérations ne changent pas les tendances, mais peuvent les amplifier.

Service territorial de Martinique
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe - CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Olivier LÉNA

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Mise en page :
Marrolanie GUACIDE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Clarenc P., Millet C., « Le niveau de vie moyen des Martiniquais progresse entre 2001 et 2011, les inégalités persistent », Insee dossier Martinique n° 9, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368725>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/methadonnees/source/s1308>.

